



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org>

SIRET : 30995143200041

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE
02/12/2022**

Date / Lieu	02/12/2022 – à SARAN à 19h30
Personnes Présentes	BLACHIER Fabrice, BOTTON Michel, DAUDIN Jacques, DUBOIS Guillaume, GALLAND Emmanuel, MAUXION Philippe, MOREAU Nathalie, SCHMIDT Wilfried, TILLAY Dominique
Personne Absente Excusée	/

Ordre du Jour

- I) Informations Générales
- II) Tour des Commissions
- III) Questions diverses



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org>

SIRET : 30995143200041

I. Informations Générales

Dominique TILLAY informe, en tant que délégué de Zone, que la prochaine réunion de la Zone Sud-Ouest se tiendra à Blois (41) dans le cadre des Journées Médicales en mars 2023.

Il poursuit en précisant que la CCNS a prévu d'augmenter les minimas de 3% en janvier 2023 et de 20€ au 1er juillet 2023 pour tous les salariés.

Il précise que le nécessaire sera fait par rapport à ces modifications.

Wilfried SCHMIDT souhaite revenir sur les notifications envoyées aux clubs concernant les absences à l'Assemblée Générale de juin 2022. Quelques-uns se sont manifestés depuis cet envoi, en faisant part de leur mécontentement ou en présentant leurs excuses. Malgré tous ces retours, les membres du Bureau Directeur ont décidé de maintenir les pénalités financières, comme cela avait été validé lors du Bureau Directeur du 23 juin 2022, soit :

- 300 € pour les Clubs Régionaux,
- 150 € pour les clubs ayant des équipes en PRM et/ou PRF.

Le Secrétaire Général souhaite avoir des informations sur les Services Civiques car les Comités, les Clubs et la Ligue rencontrent des difficultés pour créer les missions et, ainsi, accueillir des jeunes.

Nathalie MOREAU répond que tout devrait évoluer favorablement dans les jours prochains.

Wilfried SCHMIDT demande à Nathalie MOREAU, Présidente du CD36, de se positionner sur l'organisation du Challenge Benjamins 2023 dans l'Indre. Elle va se concerter avec les élus de son Comité. En cas de réponse négative, nous solliciterons le CD28 ou le CD45.

Ensuite, le sujet des dossiers de Discipline est évoqué. Il est demandé que le Président de la Commission de Discipline Régionale présente un point étape lors des Comités Directeurs, comme cela a déjà été fait lors du précédent Comité Directeur du 16 novembre 2022.



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org>

SIRET : 30995143200041

II. Tour des Commissions

- Commission Régionale des Officiels :

Fabrice BLACHIER demande à fixer **une règle commune aux 6 départements**, au sujet des indemnités, lorsque 2 officiels viennent du même endroit.

Il souhaite que l'arbitre ayant assuré le déplacement avec son véhicule soit indemnisé des frais kilométriques aller et retour comme c'est déjà le cas.

En revanche, pour l'arbitre ayant bénéficié du covoiturage, il demande que seuls les kilomètres du trajet aller soient pris en compte dans le calcul de l'indemnité.

Actuellement, les règlements sont différents d'un Comité à l'autre sur les rencontres de niveau Régional Jeunes.

Ce point devrait être évoqué lors de la réunion ERO-IRFBB de début décembre.

Fabrice BLACHIER demande des informations au sujet du recrutement des CTA.

Dominique TILLAY précise que les premiers recrutés débiteront aux alentours du 5 décembre 2022. Les autres seront recrutés en janvier. Il poursuit en présentant les missions de ces CTA, entre autres, la promotion de l'Arbitrage et le développement des Ecoles d'Arbitrage.

- Finances :

Philippe MAUXION fait un point sur le nombre de licenciés qui avoisine les 23500 au 2 décembre 2022 ;

Il annonce que la Ligue a reçu un courrier lui notifiant une amende au sujet d'un litige PicRights (Photos AFP sur le site du Patrimoine). Le Trésorier va se renseigner pour savoir si cette société est mandatée par l'AFP. Cela représenterait 310 Euros par photo.

Il précise que le Budget Prévisionnel a été actualisé à la mi-novembre, sur une base de 23 500 licenciés ; la réduction de quelques dépenses est souhaitée.

Il fait un point sur le bail avec le CD 45. Rédaction du Contrat de location par PMX.

- Hall : 10m²
- Bureau technicien : 15m²
- Bureau direction : 12m²
- Partage salle de réunion, cuisine, parking et cave
- Chauffage, eau chaude, eau, électricité compris ainsi que le ménage et l'entretien des espaces verts.

Pour un montant de 600€/mois à partir de novembre 2022.



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org>

SIRET : 30995143200041

Il précise que le véhicule 5008 de la Ligue a été refusé au contrôle technique à cause de plusieurs petits problèmes. Le nécessaire sera fait en termes de réparations pour remettre le véhicule en état.

Il fait part de la réception d'une notification à propos de la taxe d'habitation 2022. Il propose de rédiger un courrier et de l'envoyer, pour être sûr que nous sommes bien redevables de cette taxe. Si oui, une demande d'exonération pour l'année 2022 sera effectuée car cela n'a pas été budgétisé. A noter que c'est la première fois que nous sommes concernés par cette taxe.

Il annonce que les factures licences, assurances et mutations ont été envoyées aux Comités. Le CD36 et le CD45 n'ont pas encore réglé le premier appel. Il précise que les prochains règlements seront à effectuer pour le 9 décembre 2022.

Concernant la facturation des Pôles Espoirs, seule une famille n'a pas encore régularisé sa situation.

Philippe MAUXION annonce que la Ville d'Orléans ne finance plus le Pôle Espoirs d'Orléans.

Le Trésorier fait part de plusieurs projets à l'étude et/ou en cours, notamment,

- Un Tournoi 3x3 Challenger et le Womens Series
- Une rencontre de l'Equipe de France Masculine à Orléans à la COMET le 18 août 2023
- L'achat de tickets de Noël pour les salariés à hauteur de 150€/personne.
- La mise en place d'un Compte Epargne Temps début janvier 2023.
- L'accueil d'un Tournoi de Préparation Olympique Masculin en juin 2024
- ...

- **IRFBB** :

- Qualiopi : Préparation de l'Audit de Surveillance (Mercredi 8 Février 2023).
- Outil de Gestion : Maxime DREUX participe à la mise en œuvre d'Agate.
- Techniciens : Réunion ETR restreinte le Lundi 12 Décembre 2022.
- Arbitres et OTM : Réunion commune le Vendredi 9 Décembre 2022.
- Plan d'Aide à la Formation : Accord du Bureau Directeur pour fixer à 500 € minimum le montant à régler par les Clubs pour la Formation DETB afin de pouvoir demander à bénéficier des 500 € prévus par le PAF.



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org>

SIRET : 30995143200041

- **Commission Evénements - Manifestations :**

Emmanuel GALLAND fait un point sur l'organisation du Tournoi Inter-Comités, ainsi que sur la rencontre Ligue CVL – Clubs du CD41 et de l'intervention de l'association Log'In, qui auront lieu le 14 janvier 2023 à Blois.

Il annonce avoir rencontré, ce jour, un architecte qui va proposer une étude complète au sujet d'un éventuel agrandissement (vers le haut) des locaux de la Ligue.

- **Sportive Seniors :**

Guillaume DUBOIS précise que la Chambre d'Appel Fédérale a confirmé notre décision concernant le club d'Olivet. Nous attendons désormais les délais prévus pour application.

Il tient à rappeler qu'un mail a été envoyé aux clubs PNF/PNM quant aux règles de participation.

Il fait un point sur les retours concernant la constitution du groupe de travail au sujet de la réforme des Championnats Seniors :

- 28 : une personne
- 37 : deux personnes
- 45 : Cinq personnes

Il rappelle qu'il est toujours possible de se manifester pour intégrer ce groupe. Une première réunion devrait se tenir courant janvier.

Il tient à apporter une précision sur les Règlements Seniors ; il est possible d'avancer une rencontre (si accord des 2 clubs) mais il n'est pas possible de reporter un match (sauf en cas de COVID et sur présentation de justificatifs).

- **Sportive Jeunes :**

Jacques DAUDIN annonce qu'il reste 2 rencontres non jouées, mais que celles-ci n'ont aucune incidence sur la suite de la compétition.

Les retours des Clubs sont plutôt positifs pour le moment.

La prochaine phase débutera le 7 janvier 2023.



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevalldeloirebasketball.org>

SIRET : 30995143200041

- **Intervention de Nathalie MOREAU :**

Nathalie MOREAU informe que le CROS sollicite les Ligues pour qu'elles proposent un référent « Sport et Développement Durable » afin de constituer un groupe de travail pour travailler sur la Transition Ecologique.

Elle tient à préciser que la FFBB va s'engager sur une nouvelle opération Job Dating ; à voir si la Ligue CVL souhaite s'associer à cette démarche ; cela pourrait être bien pour la promotion de notre sport.

- **Intervention de Dominique TILLAY :**

Le Président précise qu'un contrat Cap Asso a été renouvelé mais qu'un autre ne l'a pas été ; il semblerait que les dossiers de mutualisation soient prioritaires ; la signature du renouvellement se fera dans les locaux de la Ligue courant décembre.

Il fait un point sur les entretiens professionnels ; il en reste 4 à effectuer.

III- Questions Diverses

Il est demandé si les entretiens professionnels sont confidentiels. Il est répondu que oui.

Il est rappelé l'historique du projet de modification des Bureaux de la Ligue.

La séance est levée à 22h45.

M. Dominique TILLAY
Président de la Ligue du Centre-Val de Loire
de Basket-Ball

Wilfried SCHMIDT,
Secrétaire Général de la Ligue du Centre-Val
de Loire de Basketball